

# Service d'accrochage scolaire Compas Format ASBL

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE SOLAIRE 2015-2016

# Services d'accrochage scolaire

Rapport d'activités année scolaire 01/09/15 au 31/08/16

## 1. Carte d'identité du service

### 1.1 Dénomination et adresse du service.

Compas Format ASBL, 14a rue Richard Heintz, 4190 Ferrières

### 1.2 Pour chaque unité d'intervention: localisation, capacité de prise en charge.

Unité d'intervention	Localisation	Capacité	Territoire couvert
Seraing	12, rue Colard Touillet 4100 Seraing	20	Arrondissements de Huy, Liège, Verviers.
Verviers	8 Rue Robert Centner 4800 Verviers	20	Arrondissements de Bastogne, Liège, Verviers.
Waremme	20A Rue Ernest Malvoz 4300 Waremme	14	Arrondissements de Liège, Huy, Namur, Nivelles, Bruxelles.

## 2. Evaluation du projet spécifique du service durant l'année scolaire concernée

**2.1** Le projet spécifique exposé dans la grille normalisée a-t-il été modifié? Si oui, identifiez les modifications des modalités d'application du Projet Spécifique.

Non

**2.2** Quels aspects de votre projet spécifique ont fait particulièrement l'objet de débats dans votre service?

Il y a une volonté constante de réfléchir sur la manière d'envisager notre travail avec les bénéficiaires et sur la réalisation de nouveaux outils éducatifs et pédagogiques, afin d'améliorer les services que nous proposons.

Les débats du service concernent :

- L'accompagnement individuel des jeunes
- Comment rendre la parole aux jeunes
- Education permanente
- L'appréciation erronée de la part des partenaires, en contrainte par rapport au décret sur l'attribution des Art.32 (faux Art. 32)
- L'infrastructure
- La justification d'une prise en charge et la difficulté du suivi
- La lourdeur du travail administratif
- Le nombre de prise en charge
- Les accords difficiles avec certains partenaires (SPJ, écoles...)
- Les limites de notre travail
- Les mises en place de projets
- Les règles de vie interne
- Une seconde prise en charge pour un jeune

### 2.3 Quels sont les éléments facilitateurs rencontrés pour mener à bien vos missions?

- L'aide parfois utile, efficace et adéquate de stagiaires
- La communication et l'engagement de chaque site
- La direction
- La mise en place des réunions inter-fonction (responsables, éducateurs et enseignants)
- La plate-forme collaborative Claroline
- La structure de Compas Format
- La structure des équipes
- Les conventions avec les partenaires
- Les différents outils élaborés par les équipes
- Les différents partenariats et collaborateurs
- Les équipes du SAS
- Les formations
- Les pouvoirs politiques locaux
- Les réunions d'équipes interservices
- Les réunions inter-fonctions

### 2.4 Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener à bien vos missions?

- La lenteur de réaction de certains partenaires (école CPMS) vis à vis des documents nécessaire au parcours du jeune (Cours, CC, etc.)
- Le parcours scolaire du jeune quelque fois est trop flou et récupérer son parcours est quelque fois difficile
- Disparité des niveaux scolaires
- Lourdeur du travail administratif
- Dossier des jeunes de plus en plus complexe
- Difficulté à communiquer avec les parents (langue maternelle, culture, ...)
- Les parents et les jeunes sont de moins en moins impliqués
- Nombre grandissant des jeunes qui viennent de l'enseignement spécialisé et/ou relevant de la psychiatrie
- L'attente du subside fois trop long de l'Enseignement qui nous bloque dans nos projets

### 3. Le personnel

#### 3.1 Composition de l'équipe du 01/09/2015 au 31/08/2016

Veillez compléter la grille ci-dessous:

Tableau 1

Identité	Fonction	Qualification	Date d'entrée en fonction	Date de sortie (éventuellement)	Durée du travail hebdomadaire (en heures)
Alain Moriau	Directeur	Enseignant	01/12/2004	x	49
Frédéric Duprez	Responsable de site de Seraing	Educateur spécialisé	08/01/2007	x	38
Ludivine Cuvelier	Educatrice	Educatrice spécialisée	01/09/2008	x	38
Sophie Chuffart	Educatrice	Educatrice spécialisée	01/01/2010	x	38
Sophie Dewaelheyens	Enseignante	Institutrice primaire	01/09/2010	x	36
Frédéric Angelucci	Responsable de site de Verviers	Educateur spécialisé	01/09/2008	x	38
Jean-François Fassin	Educateur	Enseignant	01/01/2007	x	36
Florian Zangas	Educateur	Educateur spécialisé	04/03/2014	x	38
Rodrigue David	Enseignant	Instituteur primaire	07/05/2010	x	38
Samuel Palladino	Responsable de site de Waremme	Educateur spécialisé	01/01/2007	x	36
Javier Smith Bravo	Educateur	Educateur spécialisé	20/01/2014	x	38
Sophie Guillembeau	Enseignante	Institutrice primaire	01/09/2009	x	36
Julie Grenson	Assistante sociale	Assistante sociale	08/12/2015	x	9

**3.2** Expliquez la manière dont les qualifications du personnel engagé du 1/09/2014 au 31/08/2015 contribuent à la réalisation du projet spécifique.

L'équipe pédagogique composée d'enseignants et d'éducateurs gradués bénéficie d'une liberté pédagogique. Les recherches d'outils et de stratégies d'actions s'ancrent principalement sur les retours d'expériences des membres de l'équipe. Elle a pour mission d'apporter une aide sur les trois sphères (familiale, sociale et scolaire) aux jeunes qu'elle accueille avec comme but un retour le plus rapide possible vers une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

L'accompagnement de chaque jeune est individualisé. Les activités lient étroitement le développement de compétences et d'habiletés, la rigueur de la pensée et la construction d'une éthique de vie dégagée de tout jugement idéologique ou philosophique.

Le travail en réseau est primordial. La politique organisationnelle voulue par Compas format fait que les agents travaillent avec les interservices mis en place dans les différentes communes partenaires. Ainsi le travail est articulé entre la collaboration des différents services (écoles, CPMS, SAJ, SPJ, AMO, CPAS ...). Les travailleurs ne font pas office « d'apprenti sorcier » pour des situations dépassant leurs compétences.

Dans ce but, notre service s'est inscrit dans le processus du « Maillage social » mis en place par la Province de Liège.

- L'équipe est composée de douze travailleurs
  - Six employés APE (éducateurs ou enseignants)
  - Six employés agents provinciaux détachés (éducateurs et enseignants)
  
- Les agents sont répartis sur les trois sites d'activités et un siège social :
  - Ferrières siège social : un directeur général
  - Seraing : un responsable de site, un enseignant et deux éducateurs
  - Verviers : un responsable de site, un enseignant et deux éducateurs
  - Waremme : un responsable de site, un enseignant et un éducateur

Les réunions d'évaluation de la journée ont lieu quotidiennement. Les vendredis après-midi chaque site réunit son personnel de manière formelle pour discuter des aspects pédagogiques, logistiques...Le Directeur général est entendu une fois par mois par le Conseil d'Administration. Les responsables de site, les éducateurs et les enseignants se réunissent tous les mois selon leur fonction. L'équipe générale se réunit tous les 3 mois pour des journées pédagogiques visant à améliorer la qualité des services. L'accompagnement de chaque jeune est individualisé.

La façon d'appréhender les réflexions, les réunions d'équipes et l'élaboration du projet pédagogique est enrichie de la formation et des expériences de chacun.

Les équipes sont équilibrées et complémentaires.

**3.3** Gestion et développement des compétences durant l'année scolaire concernée  
 Veuillez compléter la grille ci-dessous:

**Tableau 2**

	Intitulé / thème	Nombre de jours	Nombre de personnes concernées dans l'équipe	Fonction du ou des travailleurs concernés
<b>Formations</b>	-Communication-Collaboration	2	8	Enseignants – Educateurs
	-Ressources humaines	1	4	Responsables de site-Directeur
	-Gestion d'équipe	1	4	Responsables de site-Directeur
	-Utilisation du site internet	1	12	Enseignants-Educateurs-Responsable de site-Directeur
<b>Colloques, conférences, séminaires</b>	- Tourisme et errance scolaire	1	12	Enseignants-Educateurs -Responsables de site - Directeur
	- Passage par l'angoisse	1	4	Enseignants-Educateurs
	- Point de capiton et passage à l'acte	1	4	Enseignants-Educateurs
	- Ecouter pour lire	1	4	Enseignants-Educateurs
<b>Supervision</b>	AMO La Boussole	1	1	Directeur
	AMO Option	6	1	Directeur
	CAAJ Arrondissement de Liège	10x2H	1	Directeur
	CAAJ Arrondissement de Verviers	10x2H	1	Responsable de site
	Plate-forme AAJ-Ens, arrondissement de Liège	5x2H	1	Directeur
	Plate-forme AAJ-Ens, arrondissement de Verviers	5x2H	1	Responsable de site
	Commission mixte locale de Waremme	5x2H	1	Responsable de site
	Maillage social Ville de Seraing	3x2H	1	Directeur
	Espace Tremplin	3x3H	1	Directeur
<b>Autres</b>	Journée d'étude et d'échange "Le harcèlement: comment favoriser le bien-être à l'école"?	1	6	Enseignants-Educateurs-Responsables de site-Directeur



## 4. Les mineurs pris en charge durant l'année scolaire concernée

Complétez pour chaque mineur, dans l'ordre chronologique de prise en charge, les rubriques ci-dessous:

### 4.1 Statut scolaire

Tableau 3

#### Site de Seraing

Identification	Situation avant la prise en charge					Situation après la prise en charge										
	Ens. secondaire ordinaire					Ens. secondaire spécialisé	Ens. primaire	Ens. secondaire ordinaire					Ens. secondaire spécialisé	Ens. primaire	Ens. Primaire spécialisé	Autre ou pas d'info
	Transition		Qualification		HR*			Transition		Qualification		HR*				
G*	TTr*	TQ*	P*		G*			TTr*	TQ*	P*						
S1					CEFA					3						
S2	1C							1S								
S3					CEFA						CEFA					
S4					CEFA						CEFA					
S5				3						3						
S6			3						3							
S7	3C								3							
S8	2S									3						
S9				4												18 ans
S10	1C							1C								
S11	1S							1S								
S12	2D							2D								
S13						1 <sup>ère</sup> Phase										SAJ
S14	2C										CEFA					
S15	1C										IFAPME					
S16				3							CEFA					
S17						2 <sup>ème</sup> Phase						2 <sup>ème</sup> Phase				
S18						2 <sup>ème</sup> Phase					CEFA					
S19						1 <sup>ère</sup> Phase						1 <sup>ère</sup> Phase				
S20	1C															SPJ
S21					CEFA						CEFA					

S22						1 <sup>ère</sup> Phase								1 <sup>ère</sup> Phase			
S23						2 <sup>ème</sup> Phase								2 <sup>ème</sup> Phase			
S24	2D								2D								
S25				3													SAJ
S26	2C								2C								
S27	1C								1C								
S28	1S								1S								
S29						1 <sup>ère</sup> Phase											SPJ
S30			3								3						
S31	1D								1D								
S32	3C								3C								
S33	2C																SAS
S34	2C								2C								
S35				3							3						
S36	2C								2C								
S37				3							3						
S38				4							4						
S39						1 <sup>ère</sup> Phase								1 <sup>ère</sup> Phase			
<b>S40</b>					<b>CEFA</b>												<b>SPJ</b>
S41		4							4								
S42				3													SAS
S43				3							3						
S44	2S								2S								
S45	1C								1C								
S46	2C								2C								
S47	2C																SAS
S48						1 <sup>ère</sup> Phase											SAJ
S49		3															SAS
S50				3							3						
S51					<b>CEFA</b>												SAS
S52	2D																SAS
S53	3G																SAS
S54	1D																SAS

## Site de Verviers

Identification	Situation avant la prise en charge					Situation après la prise en charge								
	Ens. secondaire ordinaire				Ens. secondaire spécialisé	Ens. primaire	Ens. secondaire ordinaire				Ens. secondaire spécialisé	Ens. primaire	Ens. Primaire spécialisé	Autre ou pas d'info
	Transition		Qualification				HR*	Transition		Qualification				
N° du jeune	G*	TTr*	TQ*	P*			G*	TTr*	TQ*	P*				
V1	1D											IFAMPE		
V2	1D						1D							
V3			3						3					
V4						1ère PHASE								CHR La citadelle
V5	2D									3P				
V6	1D						1D							
V7	2C						2C							
V8	2D						2D							
V9				3P						3P				
V10	2D						2D							
V11				4P					4					
V12	2S						2S							
V13						1ère PHASE								SPJ
V14	2C						2C							
V15			4						4					
V16	1C						1C							
V17				3P							IFAPME			
V18	2C													SPJ
V19	2D						2D							
V20	1C						1c							
V21						1ère PHASE							1ère	
V22	1G													CHR La Citadelle
V23	1G						1G							
V24	3G										IFAMPE			
V25	2D						2D							
V26								4					4	
V27								4					4	
V28								6					6	

V29						4							4		
V30	1G						1G								
V31	2G						2G								
V32	1D						1D								
V33	3G						3G								
V34						1 ère PHASE						1 ère PHASE			
V35	4G						4G								
V36				3P						3P					AMO
V37	1D										EESSCFV				
V38	1G						1G								
V39	2C						2C								
V40				3P						3P					
V41	3G						3G								
V42	2G						2C								
V43	2G						2G								
V44						1 ère PHASE						1 <sup>ere</sup> PHASE			
V45							6						6		
V46				3T											SPJ
V47	1C						1C								
V48	3G										CEFA				
V49						2 ème PHASE								2 <sup>ieme</sup> PHASE	
V50	3G						3G								
V51	2C						2C								
V52							6						6		
V53					CEFA					3P					
V54	1G						1G								
V55	2C						2C								
V56						2 <sup>eme</sup> Phase									
V57	2C						2C								
V58	1G						1G								
V59	2C						2C								
V60	1D														
V61	1D														
V62	2C						2c								
V63	2C						2c								
V64	2c						2c								
V65	2D						2D								
V66	1G						1G								

V67	2C							2C								
V68	2D							2D								
V69	2D							2D								
V70							5									
V71							5									
V72	2C															
V73	3G															

## Site de Waremme

Identification N° du jeune	Situation avant la prise en charge					Situation après la prise en charge									
	Ens. secondaire ordinaire				Ens. secondaire spécialisé	Ens. primaire	Ens. secondaire ordinaire				Ens. secondaire spécialisé	Ens. primaire	Ens. Primaire spécialisé	Autre ou pas d'info	
	Transition		Qualification				Transition		Qualification						HR*
G*	TTr*	TQ*	P*	HR*	G*	TTr*	TQ*	P*	HR*	G*	TTr*	TQ*	P*	HR*	
W1				3					3						
W2	2D								3						
W3				4						1					
W4	1D						2D								
W5				3						1					
W6			3						3						
W7										2					
W8	2C									1					
W9				3					3						
W10	2D						2D								
W11	4						4								
W12	1D										1				
W13				3					3						
W14	2						2								
W15	2C						2C								
W16	2C						2C								
W17	2C						2C								
W18	2D						2D								
W19			3						3						
W20					4					4					
W21	3						3								
W22	2C						2C								

W23					3						1				
W24	2						2								
W25	1						1								
W26	2														SAJ
W27	3						3								
W28	2						2								
W29	2						2								
W30				4						4					
W31	2D						2D								
W32			5						5						SAJ
W33	1						1								
W34	2						2								
W35				3						3					
W36	2														SAS
W37	1						1								
W38	2														SAS
W39	2D						2D								
W40					1										SAS
W41				3											SAS
W42	3														SAS
W43	1						1								

Tableau 4

Site de Seraing

N° du jeune	Art.31	Art. 32	Art.33	Date de début de la prise en charge	Date de fin de la prise en charge	Durée de la prise en charge (en jours calendriers)
S1			x	01/09/2015	03/09/2015	3
S2	x			01/09/2015	03/09/2015	3
S3		x		01/09/2015	01/09/2015	1
S4		x		01/09/2015	10/09/2015	10
S5		x		01/09/2015	03/09/2014	3
S6		x		01/09/2015	03/09/2015	3
S7		X		01/09/2015	03/09/2015	3
S8		x		01/09/2015	03/09/2015	3
S9			x	07/09/2015	27/01/2016	143
S10		x		09/09/2015	30/11/2015	81
S11		x		08/09/2015	11/04/2016	214
S12		x		08/09/2015	10/12/2015	91
S13	x			11/09/2015	04/02/2016	147
S14	x			11/09/2015	24/10/2015	73
S15		x		21/09/2015	27/10/2015	68
S16			x	22/09/2015	04/12/2015	74
S17		X		24/09/2015	22/01/2016	121
S18		x		24/09/2015	07/01/2016	99
S19		x		24/09/2015	20/10/2015	27
S20			x	16/10/2015	27/11/2015	43
S21		x		20/10/2015	06/06/2016	231
S22		X		22/10/2015	14/12/2015	54
S23		x		22/10/2015	13/01/2016	74
S24	x			09/11/2015	15/01/2016	67
S25			x	18/11/2015	13/01/2016	57
S26		x		14/12/2015	26/02/2016	75
S27		x		04/01/2016	11/03/2016	71
S28		x		04/01/2016	11/03/2016	71

S29	X			05/01/2016	8/03/2016	64
S30		x		06/01/2016	26/02/2016	52
S31		x		11/01/2016	15/04/2016	96
S32		x		11/01/2016	26/02/2016	47
S33	X			18/01/2016	30/06/2016	165
S34		x		21/01/2016	13/05/2016	114
S35		x		21/01/2016	13/05/2016	114
S36		x		25/01/2016	20/04/2016	87
S37		x		01/02/2016	29/04/2016	93
S38		x		17/02/2016	29/04/2016	80
S39		x		17/02/2016	30/06/2016	135
S40			x	01/03/2016	22/03/2016	22
S41		x		01/03/2016	08/06/2016	100
S42			x	01/03/2016	30/06/2016	122
S43		x		08/03/2016	10/06/2016	95
S44		x		10/03/2016	10/06/2016	93
S45		x		15/03/2016	12/04/2016	29
S46		x		24/03/2016	30/05/2016	69
S47		x		24/03/2016	30/06/2016	99
S48	X			18/04/2016	17/06/2016	61
S49		x		18/05/2016	30/06/2016	44
S50		x		19/05/2016	07/06/2016	20
S51		x		19/05/2016	30/06/2016	43
S52	X			26/05/2016	30/06/2016	37
S53	X			30/05/2016	30/06/2016	30
S54	X			06/06/2016	30/06/2016	25
					<b>Totaux</b>	<b>3846</b>
					<b>Moyenne annuelle</b>	<b>3846 : 365 = 10.54</b>



## Site de Verviers

N° du jeune	Art.31	Art. 32	Art.33	Date de début de la prise en charge	Date de fin de la prise en charge	Durée de la prise en charge (en jours calendriers)
V01		X		10/02/2015	25/09/2015	25
V02		X		21/04/2015	03/09/2015	3
V03			X	26/05/2015	10/09/2015	10
V04	X			27/05/2015	28/09/2015	28
V05		X		05/06/2015	03/09/2015	3
V06		X		03/09/2015	10/12/2015	85
V07		X		17/09/2015	16/11/2015	61
V08	X			24/09/2015	04/01/2016	103
V09		X		25/09/2015	26/10/2015	32
V10		X		25/09/2015	15/01/2016	64
V11		X		12/10/2015	16/02/2016	128
V12		X		21/10/2015	18/02/2015	35
V13			X	28/10/2015	12/11/2015	17
V14		X		28/10/2015	04/01/2016	69
V15		X		09/11/2015	25/11/2015	17
V16		X		09/11/2015	19/01/2016	72
V17		X		11/11/2015	7/12/2015	51
V18			X	20/11/2015	10/12/2015	21
V19		X		20/11/2015	01/02/2016	43
V20		X		23/11/2015	06/01/2016	39
V21			X	24/11/2015	08/01/2016	38
V22	X			30/11/2015	29/01/2016	32
V23		X		03/12/2015	11/01/2016	29
V24		X		03/12/2015	26/01/2016	29
V25		X		04/12/2015	24/02/2016	42
V26		X		04/12/2015	25/03/2016	82
V27		X		04/12/2015	08/03/2016	65
V28		X		07/12/2015	27/03/2016	81
V29		X		08/12/2015	19/04/2016	103
V30		X		11/12/2015	21/04/2016	102
V31		X		07/01/2016	22/02/2016	48
V32		X		08/01/2016	18/03/2016	71
V33		X		11/01/2016	23/03/2016	73
V34		X		11/01/2016	01/02/2016	22
V35		X		18/01/2016	29/02/2016	43
V36		X		26/01/2016	30/06/2016	127

V37	X			29/01/2016	01/02/2016	4
V38		X		02/02/2016	11/04/2016	70
V39		X		04/02/2016	11/04/2016	68
V40			X	15/02/2016	29/04/2016	75
V41		X		17/02/2016	11/04/2016	55
V42		X		17/02/2016	11/04/2016	55
V43		X		19/02/2016	14/04/2016	56
V44		X		22/02/2016	14/03/2016	22
V45		X		29/02/2016	30/05/2016	92
V46	X			07/03/2016	14/04/2016	39
V47	X			07/03/2016	23/05/2016	88
V48	X			07/03/2016	08/03/2016	2
V49		X		09/03/2016	19/03/2016	10
V50		X		14/03/2016	18/04/2016	36
V51		X		15/03/2016	02/05/2016	49
V52		X		16/03/2016	30/06/2016	107
V53			X	17/03/2016	26/04/2016	40
V54		X		18/03/2016	30/06/2016	105
V55	X			21/03/2016	24/06/2016	96
V56		X		11/04/2016	SAS	80
V57		X		11/04/2016	20/05/2016	39
V58		X		12/04/2016	26/05/2016	44
v59		X		12/04/2016	03/06/2016	52
v60	X			13/04/2016	24/06/2016	72
V61		X		15/04/2016	03/06/2016	50
V62		X		18/04/2016	10/06/2016	54
V63		X		19/04/2016	30/06/2016	73
V64		X		27/04/2016	10/06/2016	44
V65		X		09/05/2016	SAS	53
V66		X		09/05/2016	SAS	53
V67		X		17/05/2016	SAS	45
V68		X		17/05/2016	10/06/2016	24
V69		X		23/05/2016	24/06/2016	33
V70		X		23/05/2016	SAS	39
V71		X		20/06/2016	SAS	12
V72		X		22/06/2016	SAS	10
V73		X		22/06/2016	SAS	10
					<b>Totaux</b>	<b>3749</b>
					<b>Moyenne Annuelle</b>	<b>3749:365= 10.2</b>

## Site de Waremme

N° du jeune	Art.31	Art. 32	Art.33	Date de début de la prise en charge	Date de fin de la prise en charge	Durée de la prise en charge (en jours calendriers)
W1	X			11/03/2015	07/09/2015	69
W2		X		18/03/2015	09/09/2015	69
W3		X		30/03/2015	08/09/2015	60
W4		X		11/05/2015	08/09/2015	41
W5			X	15/09/2015	23/11/2015	70
W6			X	15/09/2015	18/12/2015	95
W7		X		18/09/2015	18/12/2015	92
W8			X	01/10/2015	20/11/2015	51
W9		X		22/10/2015	04/12/2015	44
W10		X		26/10/2015	21/01/2016	89
W11		X		28/10/2015	17/02/2016	113
W12	X			25/11/2015	17/03/2016	114
W13		X		01/12/2015	04/03/2016	95
W14	X			07/12/2015	19/02/2016	74
W15		X		04/01/2016	04/03/2016	61
W16		X		04/01/2016	18/03/2016	75
W17	X			07/01/2016	21/04/2016	106
W18		X		07/01/2016	18/03/2016	72
W19		X		11/01/2016	18/03/2016	68
W20		X		13/01/2016	20/02/2016	39
W21		X		15/01/2016	11/04/2016	88
W22		X		22/01/2016	22/03/2016	61
W23		X		15/02/2016	10/05/2016	86
W24		X		17/02/2016	22/04/2016	66
W25		X		23/02/2016	29/04/2016	67
W26	X			02/03/2016	09/05/2016	71
W27		X		11/03/2016	29/04/2016	49
W28	X			11/03/2016	30/06/2016	111
W29		X		15/03/2016	15/04/2016	31
W30		X		21/03/2016	22/04/2016	31
W31	X			21/03/2016	10/05/2016	49
W32	X			23/03/2016	13/06/2016	82
W33		X		23/03/2016	20/05/2016	58
W34		X		18/04/2016	03/06/2016	47
W35		X		18/04/2016	09/05/2016	22
W36	X			25/04/2016	SAS	67

W37		X		25/04/2016	03/06/2016	40
W38		X		17/05/2016	SAS	45
W39		X		17/05/2016	30/06/2016	45
W40		X		01/06/2016	SAS	30
W41	X			01/06/2016	SAS	30
W42	X			03/06/2016	SAS	28
W43		X		06/06/2016	30/06/2016	25
					<b>Totaux</b>	<b>2726</b>
					<b>Moyenne annuelle</b>	<b>2726 : 365 = 7,47</b>

## 4.2 Relation des jeunes avec l'aide spécialisée et les partenaires scolaires

Tableau 5

### Site de Seraing

N° du jeune	F	G	DN	Fait l'objet d'une mesure de placement résidentiel		Vit en autonomie	Suivi SAJ	Suivi SPJ	Suivi TJ
				Structure AAJ	Structure non AAJ				
S1		x	28/05/1998						
S2		x	08/11/2002						
S3		x	26/09/1998						
S4		x	28/04/1998						
S5		X	27/06/2000					x	
S6		x	03/03/2000					x	
S7	x		23/02/1999						
S8	x		03/05/2000						
S9	x		28/01/1998						
S10		x	31/03/2000						
S11	x		11/02/2002						
S12		X	03/08/2001				x		
S13		X	23/06/1999						
S14		x	16/11/1999						
S15		x	18/09/2000						
S16	x		17/05/2000						
S17	X		16/02/1998					x	
S18	X		22/10/1998						
S19		x	15/09/2000				x		

S20	x		06/05/2000					x	
S21	x		25/02/1999						
S22	X		01/04/1998					x	
S23		x	30/08/1998				x		
S24		x	07/07/2001						
S25		x	03/01/2000						
S26	x		10/04/2001						
S27		x	22/07/2002						
S28		x	10/03/2002						
S29	X		27/08/1999	x				x	
S30	x		03/12/1999						
S31		x	16/01/2002				x		
S32	x		16/05/2001						
S33		x	13/11/2002						
S34		x	08/12/2000						
S35		x	05/03/1999						
S36	x		29/12/2000						
S37		x	18/08/1999						
S38	x		18/02/1999						
S39	x		10/11/1999					x	
S40		x	11/06/1999	x			x		
S41		x	16/12/1999						
S42	x		24/04/2000				x		
S43	x		30/08/1999						
S44		x	13/09/2001				x		
S45		x	28/05/2003						
S46		X	08/03/2001						
S47	x		25/01/2002				x		
S48		X	01/02/2000						x
S49	x		23/09/2000		x			x	
S50	x		27/12/1999	x			x		
S51		x	14/10/2000						
S52		x	30/01/2002						
S53		x	01/08/2000						
S54		x	25/01/2003						

## Site de Verviers

N° du jeune	F	G	DN	Fait l'objet d'une mesure de placement résidentiel		Vit en autonomie	Suivi SAJ	Suivi SPJ	Suivi TJ
				Structure AAJ	Structure non AAJ				
V1		X	20/07/1998		X			X	
V2		X	29/01/2003						
V3	X		05/06/2000						
V4		X	27/12/2001				X		
V5		X	14/07/2000						
V6		X	29/01/2003						
V7		X	23/09/2002						
V8	X		15/11/2001				X		
V9		X	02/08/1999						
V10		X	17/07/2002				X		
V11		X	14/11/1999						
V12	X		19/06/2002		X			X	
V13		X	16/12/1999					X	
V14		X	27/07/2002						
V15	X		30/05/1999						
V16		X	05/02/2002	X					
V17		X	14/03/1998		X				
V18	X		24/11/2000					X	
V19		X	12/07/2002						
V20		X	06/05/2001						
V21		X	26/10/1999					X	
V22		X	27/12/2001				X		
V23	X		08/01/2002						
V24		X	05/03/1999						
V25		X	29/09/2002		X				
V26		X	17/01/2005		X				
V27		X	05/02/2006		X				
V28		X	17/04/2004						
V29		X	14/03/2005						
V30		X	07/02/2003		X				
V31		X	12/08/2002						
V32		X	21/02/2002	X	X		X	X	
V33	X		30/10/2000		X				
V34		X	04/11/2001	X			X		

V35		X	19/06/2000		X				
V36	X		18/11/1999	X					
V37			23/07/2002						
V38		X	07/05/2002						
V39	X		02/10/2001						
V40		X	19/02/2000	X					
V41	X		06/04/2000	X			X		
V42	X		27/05/2002						
V43		X	14/03/2002						
V44		X	13/04/2001		X		X		
V45		X	09/09/2003						
V46		X	02/09/1998					X	
V47		X	24/07/2002	X					
V48		X	18/02/2000	X			X		
V49		X	21/04/2001	X				X	
V50		X	08/05/2001						
V51	X		09/02/2001	X					
V52		X	26/04/2004						
V53		X	16/04/1999	X					
V54		X	09/01/2003						
V55			02/04/2002		X				
V56		X	11/09/2001						
V57		X	17/04/2001						
V58		X	23/12/2002	X	X				
V59	X		07/09/2001						
V60		X	21/02/2002	X					
V61		X	18/09/2002	X					
V62	X		08/12/2001	X	X				
V63		X	23/06/2000	X					
V64		X	20/06/2002						
V65	X		05/06/2000						
V66		X	19/09/2002						
V67		X	07/12/2000					X	
V68		X	09/07/2002						
V69		X	14/03/2004						
V70		X	25/05/2004						
V71		X	31/01/2004						
V72	X		05/07/2001				X		
V73		X	13/05/2001	X			X		

## Site de Waremme

N° du jeune	F	G	DN	Fait l'objet d'une mesure de placement résidentiel		Vit en autonomie	Suivi SAJ	Suivi SPJ	Suivi TJ
				Structure AAJ	Structure non AAJ				
W1	X		28/06/1999						
W2		X	12/01/2001						
W3		X	08/01/1998						
W4		X	06/11/2001						
W5		X	09/11/1999						
W6		X	22/12/1999						
W7		X	04/07/2000						
W8	X		29/06/1999	X				X	
W9	X		28/06/1999						
W10		X	06/12/2001						
W11	X		20/12/1999						
W12		X	09/09/2002						
W13		X	24/01/2001				X		
W14		X	17/09/2001						
W15	X		25/07/2002						
W16	X		16/12/2001						
W17	X		26/12/2001						
W18		X	04/03/2002						
W19		X	11/05/1999						
W20	X		20/02/1998						
W21	X		10/12/2001						
W22		X	07/11/2000						
W23		X	14/04/1999						
W24		X	14/09/2002						
W25		X	23/05/2003						
W26		X	10/12/2001				X		
W27		X	09/07/2002						
W28		X	13/09/2002						
W29		X	05/01/2001						X
W30		X	29/09/1998						
W31		X	04/10/2002						
W32		X	22/01/1999						
W33		X	26/03/2003						
W34	X		30/10/2002						
W35		X	02/11/2000						



W36		X	10/07/2002						
W37		X	05/09/2003						
W38	X		08/03/2002						
W39	X		10/06/2002				X		
W40		X	02/11/2001						
W41		X	02/09/1999						
W42		X	20/06/2000					X	
W43	X		05/09/2003				X		

**Tableau 6**

**Partenaires scolaires intervenants activement dans la situation du jeune en lien avec sa prise en charge au SAS**

**Site de Seraing**

N° du jeune	CPMS	Commission zonale	Médiateur scolaire	Ecole	Autres (précisez)
S1		X			AMO « CIAJ »
S2		X			
S3	x	X		x	SAIE « Eclipse »
S4	x	X		x	
S5	x	X		x	SAIE « Chanmurly Nord »
S6		X			
S7		X			
S8		X			
S9		X			Solidarité
S10	x	X		x	
S11	x	X		x	
S12	x	X		x	CLAJ
S13		X			
S14		X			
S15	x	X		x	
S16		X			Maison Médicale

S17	x	X		x	Maison Médicale, Chanmurly Nord
S18	x	X		x	
S19	x	X	x	x	
S20		X			
S21	x	X		x	
S22	x	X		X	
S23	x	X		x	
S24		X			AMO « La Débrouille »
S25		X			
S26	x	X		x	
S27	x	X		x	
S28	x	X		x	
S29		X			Maison Heureuse
S30	x	X	x	x	Open Ado
S31	x	X		x	
S32	x	X		x	
S33		X			
S34	x	X		x	
S35	x	X		x	
S36	x	X		x	
S37	x	X		x	
S38	x	X		x	CLIPS
S39	x	X		x	Centre de Santé mentale à Ougrée
S40		X			Abri de l'Enfance
S41	x	X		x	
S42		X			
S43	x	X		x	
S44	x	X		x	
S45	x	X		x	
S46	x	x		x	
S47	x	x		x	
S48		x	x		
S49	x	x		x	
S50	x	x		x	Maison Heureuse ; Accro Jump
S51	x			x	
S52					AMO « La Débrouille » ; ASEP
S53					ASEP
S54			x		ASEP

## Site de Verviers

N° du jeune	CPMS	Commission zonale	Médiateur scolaire	Ecole	Autres (précisez)
V1		X		x	
V2	X	X		x	
V3		X			
V4		X			
V5		X		x	
V6	X	X		x	
V7	X	X		x	
V8		X			
V9	X	X		x	
V10	X	X		x	
V11	X	X		x	
V12	X	X		x	
V13		X			
V14	X	X		x	
V15	x	X		x	
V16	x	X		x	
V17	x	X			
V18		X			
V19	X	X		x	
V20		x		x	
V21		X		x	
V22		X			
V23		X		x	
V24	X	X		x	
V25		X		x	
V26	x			x	
V27	X			x	
V28	x			x	
V29	X			x	
V30		X		x	
V31	X	x		x	
V32		X		x	
V33	X	X		x	
V34	x	X		x	
V35		X		x	

V36		X		x	
V37		x			
V38		x		x	
V39	x	X		x	
V40		x		x	
V41	x	x		x	
V42	x	x		x	
V43	x	x		x	
V44	x	x		x	
V45	X			x	
V46		X			
V47		X			
V48		X			
V49		X		x	
V50		X		x	
V51		X		x	
V52	x			x	
V53		x			
V54		X		x	
V55		X			
V56	x	x		x	
V57	x	X		x	
V58		X		x	
V59	X	X		x	
V60		X			
V61	x	X		x	
V62		X	X	x	
V63		x		x	
V64	x	x		x	
V65	x	x			
V66		x		x	
V67					
V68		x		x	
V69		x		x	
V70	x			x	
V71	x	x		x	
V72	x	x		x	
V73		x		x	

## Site de Waremme

N° du jeune	CPMS	Commission zonale	Médiateur scolaire	Ecole	Autres (précisez)
W1		X			
W2	X	X			
W3	X	X			
W4	X	X			
W5		X			
W6		X			
W7	X	X			
W8		X			
W9	X	X			
W10	X	X			
W11	X	X			
W12		X			
W13	X	X			
W14		X			
W15	X	X			
W16	X	X			
W17		X			
W18	X	X			
W19	X	X			
W20	X	x			
W21	X	X			
W22	X	X			
W23	X	X			
W24	X	X			
W25	X	X			
W26		X			Cap Nord
W27	X	X			
W28		X			
W29	X	X			
W30	X	X			
W31		X			
W32		X			
W33	X	X			
W34	X	X			

W35	X	X			
W36		X			
W37	X	X			
W38	X	X			
W39	X	X			
W40	X	X			
W41		X			
W42		X			
W43	X	X			

### 4.3 Les demandes de prise en charge et les suites réservées

Nombre annuel de demandes<sup>1</sup> :

Nombre annuel de dossiers ouverts<sup>2</sup> :

Tableau 7

#### Site de Seraing

**Nombre annuel de demandes : 86**

**Nombre annuel de dossiers ouverts : 86**

Dossiers ouverts non suivis d'une prise en charge									
Identification	Type de situation								
Identification	Art. 31	Art. 32	Art. 33	Ens. secondaire ordinaire				Ens. Secondaire Spécialisé	Ens. primaire
N° du jeune				Transition		Qualification		HR*	
				G*	TTr*	TQ*	P*		
NPC1		x		2S					
NPC2		x		2D					
NPC3		x		2C					
NPC4		x					3		
NPC5		x							1 <sup>ère</sup> Phase
NPC6		x		2C					
NPC7	x			2C					

<sup>1</sup> Toute sollicitation faite au SAS relative à l'admission d'un jeune.

<sup>2</sup> Le SAS ouvre un dossier dès qu'il a rencontré le jeune.

NPC8	x			2C						
RSAS9	x						3			
RJ1		x					3			
RJ2		x		2D						
RJ3	x						3			
RJ4		x								5
RJ5		x				3				
RJ6		x		2C						
RJ7								IFAPME		
<b>Nombre total</b>	4	11								

## Site de Verviers

**Nombre annuel de demandes : Verviers : 76**

**Nombre annuel de dossiers ouverts : Verviers 76**

Dossiers ouverts non suivis d'une prise en charge										
Identification N° du jeune	Type de situation			Situation scolaire					Ens. secondaire spécialisé <sup>4</sup>	Ens. primaire <sup>5</sup>
	Art. 31	Art. 32	Art. 33	Ens. secondaire ordinaire <sup>3</sup>		Transition		Qualification		
				G*	TTr*	TQ*	P*			
74		x		2G						
75		x		1C						
76		x		2D						
<b>Nombre total</b>		3		3						

<sup>3</sup> Indiquez le dernier niveau d'étude (année) atteint.

<sup>4</sup> Indiquez le dernier niveau d'étude atteint, la forme et le type.

<sup>5</sup> Indiquez le dernier niveau d'étude (année) atteint.

## Site de Waremme

Nombre annuel de demandes : 43

Nombre annuel de dossiers ouverts : 43

Dossiers ouverts non suivis d'une prise en charge									
Identification N° du jeune	Type de situation			Situation scolaire					
	Art. 31	Art. 32	Art. 33	Ens. secondaire ordinaire <sup>6</sup>			Ens. secondaire spécialisé <sup>7</sup>	Ens. primaire <sup>8</sup>	
			Transition	Qualification		HR*			
Nombre total	0	0	0						

## 4.4 Les interruptions de prise en charge

Tableau 8

### Site de Seraing

N° du jeune	Interruption de la PEC par le jeune	Interruption de la PEC par le service	Motifs de l'interruption
S13	x		Plus en accord avec le ROI
S20		x	Inadéquation entre l'offre et la demande
S25		x	Inadéquation entre l'offre et la demande
S29		x	Inadéquation entre l'offre et la demande
S40		x	Inadéquation entre l'offre et la demande
S48		X	Inadéquation entre l'offre et la demande

<sup>6</sup> Indiquez le dernier niveau d'étude (année) atteint.

<sup>7</sup> Indiquez le dernier niveau d'étude atteint, la forme et le type.

<sup>8</sup> Indiquez le dernier niveau d'étude (année) atteint.



## Site de Verviers

N° du jeune	Interruption de la PEC par le jeune	Interruption de la PEC par le service	Motifs de l'interruption
V46		X	Violence

## Site de Waremme

N° du jeune <sup>9</sup>	Interruption de la PEC par le jeune	Interruption de la PEC par le service	Motifs de l'interruption
W26		X	Problème lié à la drogue
W32		X	Evolution négative des comportements inadaptés

## 4.5 Les mineurs accueillis pendant les vacances scolaires et les activités du service pendant les vacances scolaires

Tableau 9

### Site de Seraing

	Congé d'automne	Congé d'hiver	Congé de carnaval	Congé de printemps	Juillet	Août
<b>Nbre de mineurs en suivi individuel/familial</b>	Seraing : 13	Seraing : 10	Seraing : 14	Seraing : 17	Seraing : 8	Seraing : 8
<b>Nbre de mineurs en activité collective</b>	Seraing : 3	Seraing : 0	Seraing : 3	Seraing : 3	Seraing : 0	Seraing : 0

<sup>9</sup> En correspondance avec les tableaux 3, 4 et 5.

### Site de Verviers

	Congé d'automne	Congé d'hiver	Congé de carnaval	Congé de printemps	Juillet	Août
<b>Nbre de mineurs en suivi individuel/familial</b>	8	17	15	17	8	8
<b>Nbre de mineurs en activité collective</b>	2	0	2	2	0	0

### Site de Waremme

	Congé d'automne	Congé d'hiver	Congé de carnaval	Congé de printemps	Juillet	Août
<b>Nbre de mineurs en suivi individuel/familial</b>	7	5	13	13	5	5
<b>Nbre de mineurs en activité collective</b>	2	0	2	2	0	0

Activités de service<sup>10</sup> durant ces vacances scolaires (expliquez) :  
Formation d'animateurs de centres de vacances.

---

<sup>10</sup> Activités sans la présence des jeunes comme par exemple : formations, rédaction, réunions de service, évaluations,...

**4.6** Nombre de prises en charge ayant atteint les objectifs fixés:

Site de Seraing : 48  
Site de Verviers : 72  
Site de Waremme : 41

Total Compas Format : 161

**4.7** Nombre de prises en charge n'ayant pas atteint les objectifs fixés et causes à l'origine de cet échec:

Site de Seraing : 6  
Site de Verviers : 1  
Site de Waremme : 2

Total Compas Format : 9

## 5. Outils et moyens utilisés

**5.1** Quels outils/moyens avez-vous mis en œuvre pour déceler et remédier aux difficultés d'apprentissage ou de socialisation des mineurs?

Aucun nouvel outil en 2015-2016

**5.2** Avez-vous élaboré des outils particuliers pour remédier aux difficultés des mineurs? Si oui, lesquels?

- Temps d'échange
- Les évaluations individuelles et en groupe
- Le Génialissime
- Collaboration plus importante avec les écoles « Accro-Jump »
- MBTI : formation connaissance de soi.

**5.3** Quelles activités socio-éducatives avez-vous organisées en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune ?

### **Culturelles :**

- Salon SIEP
- Fresque murale
- Activité hebdomadaire sur l'actualité
- Réalisation d'un B.D. collective
- Pan'ART exposition Cité Miroir
- Découverte de différents monuments liégeois au travers d'une balade en bateau sur la Meuse
- Activité ludique sur les jeux de société
- Théâtre d'impro via le Centre Culturel de Waremmes
- Spectacle Djihad + débat
- Journée des métiers

- Elaboration d'affiches « Si on osait la paix »
- Visite de l'expo « Si on osait la paix » expo Cité Miroir
- Pièce de théâtre « Monsieur » à la maison des Combattants de Seraing
- Animation « Touche pas à mon pote », Harmonie de Verviers
- Organisation d'une soirée-concert par les jeunes des différents SAS
- Réalisation d'une vidéo promotionnelle par les jeunes pour le concert « After Night »
- Rédaction et mise en place d'un interview du groupe « After Night » par les jeunes du SAS
- Projet photos « Droit dans les yeux » en partenariat avec Amnesty International

### **Sportives :**

- Tournoi tennis de table
- Camp sportif randonnée, 3 jours dans les Ardennes
- Randonnée en vélo, tour de Hesbaye
- Sport divers (natation, basket-ball, volley-ball, hand-ball, football, athlétisme...)
- Course relai (plaine)
- Jeux de coopération (plaine)
- Fitness (2 fois semaine)
- Hall omnisport
- Escalade « Top Rock »
- Patinoire de Liège

### **Citoyennes :**

- Visite des A.M.O : « Oxyjeunes », « La Débrouille », « A l'écoute des jeunes », « CIAJ »
- Animation avec les différents plannings familiaux

- Amnesty International, projets stagiaires, exposition et animations par les bénévoles de l'association
- Infor Jeune : réseaux sociaux, animation
- Préparation d'un repas de Noël pour les personnes démunies à la Maison des Combattants par les jeunes du SAS de Seraing
- Visite et aide à l'Abri de Jour de Seraing
- Visite de la Maison des Jeunes de Seraing
- Visite du Planning Familial de Seraing
- Visite de l'ASBL « La Lumière »
- Rallye des services sur Waremme
- Visite de l'exposition Dali aux Guillemins et initiation au surréalisme
- Présentation de la Caserne des Pompiers
- Activité « Comment devenir un bon citoyen ? »
- Hygiène corporelle
- Visite du centre de tri des déchets
- Sensibilisation aux dangers d'Internet
- Expo-débat sur la société de consommation
- Visite de la bibliothèque de Seraing et des Chiroux
- Visite de l'Aquarium de Liège
- Film « Mustang » sur les Conditions de la Femme
- Amnesty « Droit dans les Yeux »
- Expo « Plus jamais ça »
- « Animalia »
- « SRPA »
- Activités culinaires

## 6. Partenariats développés

### 6.1 De nouvelles modalités de partenariat ont-elles été développées

- avec les établissements fréquentés par les mineurs avant ou après leur prise en charge et/ou avec les centres PMS concernés?
- Lycée Jean Boets Liège
- avec d'autres établissements scolaires que ceux fréquentés par les mineurs avant ou après leur prise en charge et/ou avec d'autres centres PMS?

Non

- avec tout autre opérateur scolaire ou extrascolaire?

Non

### 6.2 Avez-vous organisé de nouvelles activités en partenariat avec un organisme externe? Si oui, décrivez-en les modalités et objectifs.

- **Projet « Portrait migrant ».**  
Réalisation d'un photoreportage témoignant du parcours de vie des jeunes réfugiés visant à sensibiliser un large public au respect des droits de l'homme, à la tolérance, à la solidarité entre les peuples à travers une meilleure connaissance des vies de chacun.  
Le reportage sera réalisé par et avec des jeunes issus de 3 services différents : le Conseil communal de la jeunesse de Seraing, les jeunes issus du SAS Compas Format et les jeunes issus du centre d'accueil "L'Envol". Le fruit de ces rencontres fera l'objet d'une grande exposition relayée par les centres culturels et établissements scolaires de la région.  
Objectifs : Permettre aux jeunes de réaliser un reportage photo relatant de leur père réfugié dans notre pays. Ce reportage photo fera l'objet d'une exposition largement diffusée auprès des centres culturels, villes, communes et établissements scolaires, et servira de support à des animations de sensibilisation à la problématique des réfugiés.  
Objectifs opérationnels du projet :  
1) Favoriser la rencontre entre 3 publics jeunes

- 2) Favoriser le dialogue et la création de liens entre les jeunes reporters et les jeunes réfugiés
  - 3) Permettre aux jeunes de Compas Format de mener un projet à terme
  - 4) Permettre aux jeunes de prendre une part active dans un projet citoyen
  - 5) Briser les préjugés liés aux réfugiés
  - 6) Donner et relayer la parole des jeunes réfugiés
  - 7) Rendre une image positive des jeunes
  - 8) Favoriser l'estime de soi des jeunes participants
- Concert « Afternight » à Verviers en collaboration avec le groupe « Afternight », la Société Royale de l'Harmonie de Verviers et la Ville de Verviers.  
 Objectifs : Nous souhaitons responsabiliser nos jeunes via la mise en place d'un concert, le montage d'une capsule vidéo et la confection d'affiche. Le but étant de donner de la visibilité aux jeunes et du travail effectué au SAS  
 L'action est organisée en fonction du public (environ 15 adolescents) et permet à chaque jeune de participer selon son niveau et de démontrer son engagement.  
 Nous souhaitons intégrer le groupe et permettre aux jeunes de vivre un concert dans les coulisses, à la préparation et à l'organisation d'avant et après concert.  
 Ouverture au mode de la musique et organisation d'un concert dans leur ville ainsi que utilisation de matériel vidéo et de montage vidéo.  
 Travailler l'engagement via un projet à finaliser, travailler l'estime de soi via la visibilité du projet et la possibilité du jeune de s'investir dans sa ville.
  - 3 jours de randonnée dans les Ardennes avec des subsides de la Loterie Nationale  
 Le projet consiste à accompagner un groupe de jeunes issus des trois sites du SAS Compas Format dans la construction d'une randonnée pédestre d'une durée de trois jours et de l'effectuer.  
 Objectifs : Cette randonnée sportive permet de construire une activité qui regroupe le scolaire, le sportif, le citoyen et le culturel.  
 Marcher avec un objectif est similaire au parcours de vie de chacun. Lorsque l'on randonne, on se fixe un objectif à atteindre. Les jeunes qui réalisent un parcours au SAS ont la possibilité de mettre en pratique les différents apprentissages sur le terrain. Le cours de randonnée, qui s'inscrit dans le cadre du cours de Géographie, permet non seulement d'apprendre à utiliser une boussole, d'orienter une carte, de lire celle-ci et donc de se situer dans l'espace. Ce cours permet également d'acquérir ou de se rappeler certaines notions mathématiques comme l'utilisation d'une échelle, le calcul d'une distance ou d'une vitesse horaire.



Au-delà de la pratique de la marche qui est donc sportive de par le rythme imposé et du choix du terrain, les jeunes doivent utiliser cet apprentissage scolaire afin d'atteindre l'objectif de départ. Il y a donc clairement un rapport entre la matière enseignée et l'activité.

C'est un moyen de donner un sens pragmatique à l'apprentissage scolaire.

Ce projet de randonnée pédestre donne la possibilité aux jeunes l'occasion de se dépasser au travers d'une activité physique accessible à tous. Elle va permettre à chacun de se sentir capable d'atteindre un objectif.

La condition de la réussite personnelle pour chacun est de considérer cette aventure comme un défi sur soi tout en acceptant de se préparer physiquement, de comprendre les notions d'orientation et les bases mathématiques, de s'intéresser à la culture et de s'entraider mutuellement dans la difficulté de l'effort.

L'idée est donc de donner la possibilité aux jeunes de construire la randonnée en y incluant toute une série de contraintes et d'apprentissages :

- Atelier culinaire au 16/9ème 2 jeudis/mois  
Objectifs : Manipulation (utiliser des outils et des matériaux propres à la cuisine. Sensibilisation aux normes de sécurité et d'hygiène. Réaliser les opérations nécessaires dans un ordre adéquat pour aboutir à l'objectif fixé. Découverte d'un vocabulaire propre à la cuisine.
- Journée BD en collaboration avec le PAC section Verviers  
Objectifs : Agir et exprimer, transférer et créer dans le domaine plastique (Représenter en deux dimensions des objets, adapter sa production au format, représenter des personnages, objets, animaux et paysages, créer en combinant des formes, des couleurs...).
- Amnesty international (Droit dans les yeux et animation en classe)  
Objectifs : Sensibilisation et information sur les droits de l'homme et de l'enfant. Création d'un support illustrant ce thème. Participation à un concours photo (valorisation).
- Service des Sports et RCA Synergis Location du Hall Albert Moray  
Objectifs : Coordonner ses mouvements. Se repérer dans l'espace. Adapter ses mouvements en fonction de sa morphologie, des buts poursuivis et de ses caractéristiques physiques. Endurance, souplesse, Vitesse. Respecter des règles. Agir collectivement dans une réalisation commune. Agir avec fair-play dans la victoire et la défaite.

- Projet européen FSE. Pan d'action avec ITCF de Huy, Athénées Royales de Huy, d'Ouffet, de Saint-Georges, l'Enseignement Spécialisé Le Chêneux.  
Objectifs : Recherche des causes du décrochage scolaire des élèves pris en charge par le SAS. Lister des solutions proposées aux jeunes afin de leur permettre de réintégrer le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions une structure scolaire.
  
- Projet européen EAJ (Enseignement / Aide à la Jeunesse), Province de Liège.  
Projet « Entre-deux » le SAS en collaboration avec le CPMS et les écoles provinciales de Verviers (IPES-EP).  
Objectifs : Cette structure accueillera des éventuels articles 32 et 33 à la demande des écoles partenaires
  - Ouvert un jour par semaine (le mardi)
  - L'élève sera dans son établissement scolaire sauf le jour où il sera présent à l' « Entre-deux »
  - Les élèves seront accueillis dans des locaux neutres de 9h à 15h 30
  - Les élèves seront orientés par Le CPMS vers l' « Entre-deux » suite à la demande des écoles : IPES et EP
 Toutes les demandes seront au préalable soumises aux agents du CPMS en charge de l'EP ou de l'IPES qui devront ensuite orienter le jeune vers « L'Entre-deux »
  - Après son parcours, le jeune retournera à l'école, ou sera orienté vers le SAS
  - Les élèves seront accueillis par un agent FSE engagé que pour l' « Entre-deux »
  
- Projet européen EAJ (Enseignement / Aide à la Jeunesse), Province de Liège.  
Projet entre le SAS en collaboration avec le CPMS et les écoles provinciales de Seraing (IPES-EP) et l'AMO La Débrouille.  
Objectifs : Cette structure accueillera des éventuels articles 32 et 33 à la demande des écoles partenaires
  - Ouvert un jour par semaine (le lundi)
  - L'élève sera dans son établissement scolaire sauf le jour où il sera présent à l'AMO La Débrouille.
  - Les élèves seront accueillis dans des locaux neutres de 9h à 15h 30
  - Les élèves seront orientés par Le CPMS vers l' « Entre-deux » suite à la demande des écoles : IPES et EP.
 Toutes les demandes seront au préalable soumises aux agents du CPMS en charge de l'EP ou de l'IPES qui devront ensuite orienter le jeune vers la structure
  - Après son parcours, le jeune retournera à l'école, ou sera orienté vers le SAS
  - Les élèves seront accueillis par un agent FSE engagé
  
- Projet européen EAJ (Enseignement / Aide à la Jeunesse), Province de Liège.  
Projet entre le SAS en collaboration avec le CPMS et les écoles provinciales de Herstal (IPES-EP)

Objectifs : Donner 8 jours de formations sur l'estime de soi, à 8 classes de 3P, et apprendre aux jeunes à monter leur projet de scolarité, de vie. Prévenir le décrochage scolaire

- Partenariat projet européen (plan d'action avec ITCF de Huy, Athénée Royal de Ouffet, Athénée Royal de Saint-Georges, Enseignement spécialisé le chêneux.  
Objectifs : Recherche des causes du décrochage scolaires des élèves pris en charge par le SAS.  
Listing des solutions proposées à ces jeunes en vue de leur permettre de réintégrer le plus rapidement possible et dans les meilleurs conditions une structure scolaire.

## **7. Autres éléments que vous souhaitez communiquer par rapport au fonctionnement de votre service, à la problématique du décrochage scolaire, aux forces et faiblesses des dispositifs,...**

Notre SAS Compas Format a trois sites d'activités (Seraing - Verviers - Waremme) et bénéficie d'un seul subside comme les autres services qui n'ont qu'un site d'activités. Nous espérons que notre enveloppe de frais de fonctionnement ne sera pas diminuée comme le demandent les autres ASBL bénéficiaires. Il en va de la survie de nos sites d'activités.

Les subsides du Ministère de l'Enseignement n'arrivent que fin mai, ce retard met en difficulté le service en manque de liquidité.